

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 23 septembre 2011 s'est réuni en session ordinaire à Grenay, le 05 octobre de l'an deux mille onze sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 59

PRESENTS :

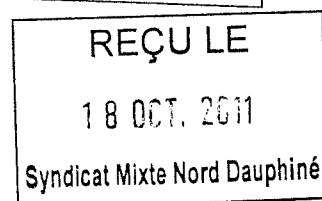
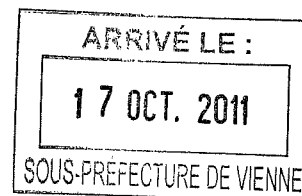
- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (17)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (5)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (13)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (15)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur BERNARD Marc est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :



Le marché actuel arrivant à échéance au 31/12/2011, une nouvelle procédure d'appel d'offres a été lancée pour la fourniture de colonnes d'apport volontaire afin de répondre aux besoins de fonctionnement de la collecte sélective.

Ce marché à bons de commandes pour une durée de 4 ans se décompose en 3 lots :

- Lot n° 1 : Fourniture de colonnes aériennes de 4m3
- Lot n° 2 : Fourniture de colonnes enterrées de 4m3
- Lot n° 3 : Fourniture de colonnes aériennes de 2m3

A l'issue de la procédure de consultation, et de dépouillement des offres, la commission d'appel d'offres a proposé de retenir les prestataires suivants :

- Lot n° 1 : Ste TEMACO
Montant mini = 49 375,00€ HT
Montant maxi = 98 750,00€ HT
- Lot n° 2 : Ste ASTECH pour son offre variante :
Montant mini = 82 645,00€ HT
Montant maxi = 273 210,00€ HT
- Lot n° 3 : Société UPTM
Montant mini = 6 785,00€ HT
Montant maxi = 17 180,00€ HT

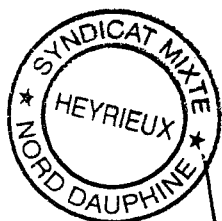
La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 05 octobre 2011

**Le Président
M. NIVON**



**Par délégation
Henri LEVY
Vice-Président**